



Pas à pas, une entreprise sans tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 2 décembre 2005

Ce guide de prévention est réalisé en partenariat avec le ministère de la Santé, l'Assurance-maladie, l'Inpes, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie ainsi que des associations. Destiné aux entreprises et aux administrations, il délivre des recommandations et présente les outils pratiques nécessaires à la mise en place d'une stratégie pour progresser vers une entreprise sans tabac. 50 000 exemplaires seront diffusés notamment auprès des réseaux de prévention (Cres/Codes, associations de lutte contre le tabac, CPAM, etc.) mais aussi directement aux entreprises via les syndicats, la médecine du travail, etc. Il est disponible gratuitement en appelant Tabac Info Service (0825 309 310) et téléchargeable.

Source : équilibres n°11